



## devoir association séjour

Par **cassandre.bouh**, le **04/09/2022** à **12:36**

Bonjour, Une association dont je fait partie organise un we et à ce titre nous aimerions garantir la sécurité morale et physique des personnes y participant. Nous voulons rédiger un protocole en cas de violence sexiste ou sexuelle avec la manière de réagir, d'identifier une situation à risque mais également nos droits (se porter partie civile en cas de procès) et nos devoirs (que sommes-nous légalement obligés à faire en cas d'agression durant le we ?). La majorité des participant.e.s seront majeur.e.s mais il y aura également quelques mineur.e.s de 16 ans ou plus, est-ce que nos obligations sont les mêmes pour elles.eux également ? Faut-il des dispositions particulières pour pouvoir les accueillir ? (sachant que nous dormiront en tente, faut-il aménager un coin uniquement pour les mineur.e.s ou ils.elles ont le droit de dormir au même endroit que les majeur.e.s ?) Est-ce que quelqu'un.e pourrait nous éclairer à ces sujets ? Merci d'avance !